

Points Jury : quelles sont les conditions ?

Par **Vegeto75**, le **04/07/2018** à **21:51**

Salut [smile3]

J'ai passé mes rattrapages, et je suis dans l'attente de mes résultats mais je pense que ça va se jouer à quelques points.

Du coup, je voulais savoir si je pouvais bénéficier de points jury.

Mon cas est assez spécifique parce que j'ai validé toutes les matières fondamentales (je suis en histoire), j'ai juste à valider les langues et un cours hors histoire.

Du coup, si je redouble j'aurai à rattraper un cours fondamental (ou j'ai eu 8,5), un cours de langue et une option de 1h30

Et au second semestre je n'aurais qu'un cours de langue, et une option, soit 4h de cours par semestre et pour des matières "secondaires"

Vous pensez que je dois contacter le directeur de jury avant la délibération ?

Merci :)

Par **decastellouis**, le **04/07/2018** à **23:39**

Le jury étant souverain il délibérera en fonction des éléments qu'il juge nécessaire.

Je ne te suggère pas de contacter le directeur du jury , il pourrait très mal le prendre.

Laisse le jury procéder à sa délibération, ensuite tu pourras profiter de la réclamation pour donner une vie à ta demande selon le délibéré final (les résultats).

Par **Vegeto75**, le **05/07/2018** à **01:04**

J'ai fait le calcul de ma probable moyenne sur l'ensemble de la licence (les 3 années), et ça me fait un total de 10,250, pensez-vous qu'ils prennent ça en compte ?

Pour le jury, après la délibération et la publication des notes, il y a aucun recours possible selon le règlement de l'université. Mais je ne vais pas les contacter, je ne veux pas que ce soit

mal pris.

Par **Isidore Beautrelet**, le **05/07/2018** à **07:51**

Bonjour

J'ai été membre de jury cette année en droit et en AES.

On regarde les étudiants que sont assez proche de la moyenne. On observe d'abord les notes dans les matières fondamentales. Si les chargés de TD sont là, on leur demande l'attitude de l'étudiant en TD et s'ils pensent qu'on peut le repêcher. En général, l'avis du chargé de TD est suivi.

En résumé, il faut que votre moyenne générale soit assez proche de la moyenne pour bénéficier de points de jury.

Je viens de vous exposer le régime de ma fac, peut-être que c'est un peu différent dans la votre.

Par **LouisDD**, le **05/07/2018** à **09:20**

Salut

Dans ma fac il faut une moyenne à l'année qui frôle le 10, il y a rarement au dessus de 0.03 de donné...

Par **Isidore Beautrelet**, le **05/07/2018** à **14:13**

Hé bé ! C'est plutôt sévère !

Par **Vegeto75**, le **05/07/2018** à **16:38**

Salut, merci pour vos réponses :)

Concernant mon cas, j'ai validé tous les cours fondamentaux, sauf un au premier semestre où j'ai 8,5, ce qui m'a plombé c'est les langues, et un cours sur travail informatique, à ces cours j'ai pas plus de 6.

Mais les cours les plus importants sont validés. Du coup je serai dans un cas où je devrais refaire une année avec 4 cours à rattraper mais avec un seul cours qui concerne réellement ma licence ? (2 sont des langues, 1er et second semestre)

Par **Isidore Beautrelet**, le **06/07/2018** à **11:49**

Bonjour

Cela peut paraître ridicule mais c'est comme ça.
Le jury ne peut pas trop rehausser votre moyenne.
Il faut vraiment que vous soyez proche de 10.

Par **Vegeto75**, le **06/07/2018** à **14:09**

9,90 c'est tout de même assez proche non ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **06/07/2018** à **15:08**

Pour certaines fac oui, pour d'autres non.

Chaque fac a sa façon de fonctionner, c'est pour ça que je répond toujours au conditionnel aux questions sur les points de jury.

Après si vous nous dites que vous avez validé toutes vos majeurs et que c'est surtout les langues et l'informatique qui vous plantent, au bout d'un moment faut pas déconner !
J'espère que votre jury sera dans le même esprit [smile4]

Tenez nous au courant.

Par **Vegeto75**, le **07/07/2018** à **13:19**

Oui pas de soucis :)

Et oui c'est bien les langues et l'informatique qui me plante, j'ai eu 4,5 sur 10 (coef 3) et pareil pour l'anglais (coef 6 si on cumule les deux semestres) :/

Par **Vegeto75**, le **09/07/2018** à **22:54**

Vous pensez que je dois faire un mail au prof qui dirige le jury pour lui expliquer ma potentielle situation ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **10/07/2018** à **08:15**

Bonjour

Non ça ne se fait pas !!!

Par **Vegeto75**, le **11/07/2018** à **15:04**

Salut, d'accord je vais éviter alors :)

Par **marianne76**, le **11/07/2018** à **15:10**

Bonjour

Sauf dans l'hypothèse d'une erreur matérielle évidemment

Par **Isidore Beautrelet**, le **11/07/2018** à **15:15**

Effectivement !

Ma réponse ne concernait que le cas de Vegeto.

Les membres du jury se rendront bien compte des matières qui font chuter sa moyenne.

Par **marianne76**, le **11/07/2018** à **15:17**

Bonjour

On est d'accord

Par **Vegeto75**, le **12/07/2018** à **00:18**

Merci à vous en tous cas :)

Par **Isidore Beautrelet**, le **12/07/2018** à **08:14**

Bonjour

De rien ! Tenez nous au courant

Par **Vegeto75**, le **25/07/2018** à **15:10**

Salut, comme promis je vous tiens au courant.
J'ai bien eu ma licence d'histoire, et sans avoir besoin des points jury (tant mieux). Merci quand même pour toutes les informations que vous m'avez donné :)

Par **LouisDD**, le **25/07/2018** à **18:09**

C'est gentil de donner des nouvelles ! D'autant plus qu'elles sont bonnes ! Félicitations pour votre année, et bon courage pour la suite

Par **Isidore Beautrelet**, le **26/07/2018** à **08:43**

Bonjour

Félicitations !

Bonne continuation

Par **Vegeto75**, le **29/07/2018** à **14:40**

Merci à vous :)

Bonne continuation aussi !

Par **Adja**, le **19/09/2019** à **13:13**

Bonjour,

Je viens de recevoir mon relevé de notes mais le jury ne m'a pas accordé mon diplôme de master pour cette raison: mes notes au semestre 3 ne respecte pas les règles édictées car j'ai une note inférieure à 8 (j'ai eu 7) et pour valider il faut une note minimum de 8 et 2 UE avec une note supérieure ou égale à 8 qui peuvent être compenser alors que moi j'en ai trois (7; 9; 8,25). En gros je devais avoir(8; 10; 8,25) pour valider donc il me manque 2 points c'est à dire 1 point sur chaque UE et j'ai pas eu droit aux points jury

Pour précision mes moyennes :

Semestre 1: 11,5/20

Semestre 2: 11,2/20

Semestre 3: 11,3/20

Semestre 4: 15/20

Qu'est-ce qu'il faut faire pour contester la décision du jury pour qu'il m'accorde mon diplôme de master d'autant plus que j'ai une moyenne annuelle de 13/20 ?

Merci de votre aide

Par **Isidore Beautrelet**, le **19/09/2019** à **14:30**

Bonjour

Il faut comprendre que ce n'est pas à cause du jury que vous n'obtenez pas votre diplôme mais à cause des modalités d'examen qui ont fixés une note éliminatoire.

Il n'y a rien à contester car c'est parfaitement légal de fixer une note éliminatoire du moment que c'est précisé dans les règlements d'examens.

Aussi et surtout les points de jury ne sont pas un droit mais une faveur qu'on vous accorde.

Un étudiant ne peut rien exiger.

Vous pouvez toutefois tenter de faire un recours, mais il y a très peu de chance que vous obteniez gain de cause.

Par **Adja**, le **19/09/2019** à **14:44**

Merci beaucoup de votre réponse je vais quand même tenter un recours administratif

Par **marianne76**, le **21/09/2019** à **13:10**

Bonjour

Effectivement si c'est prévu dans le règlement des examens aucune chance que le recours aboutisse

Par **Isidore Beautrelet**, le **21/09/2019** à **14:50**

@Adja : Si vous partez réellement sur un recours, pourriez-vous nous tenir au courant de la décision qu'elle soit positive ou négative ?

Par **Splene13090**, le **09/04/2020** à **15:28**

Bonjour,

Je suis en 1ere année de licence

J'ai une moyenne de 9,3 pour le 1er semestre, je n'ai pas validé la langue et la philo mais je suis en sciences de l'éducation

Sur mon bulletin il y a marqué que je suis en attente

Est ce que je peux espérer avoir les points du jury ?

Où est ce qu'il faut que j'attende d'avoir passer les examens du 2eme semestre ? Comment est ce que ça se passe ?

Merci

Par **Isidore Beautrelet**, le **10/04/2020** à **13:25**

Bonjour

Si vous avez reçu un bulletin de note c'est que le jury a délibéré sur vos résultats du premier semestre. Par conséquent, vous n'avez pas eu de points de jury pour le premier semestre. Cela était prévisible puisque 0.7 points ça commence déjà à faire beaucoup. Il faut vraiment être très très proche de la moyenne pour espérer obtenir des points.

La mention "en attente" est sans doute l'équivalent de la mention "ajourné". Et effectivement, cela veut dire que vous devez valider votre second semestre (à 10.7) pour obtenir votre année

Je vous souhaite une bonne continuation

Par **Splene13090**, le **10/04/2020** à **13:36**

D'accord merci de votre réponse

Par **Sophie M**, le **04/07/2020** à **22:31**

Bonjour,

Mon université a décidé d'organiser les rattrapages au mois de Septembre, suite à des difficultés rencontrées lors du coronavirus. Pendant la période du confinement, il était précisé par le doyen que cette hypothèse serait exclue.

Aujourd'hui, je dois aller aux rattrapages pour 0,22 points. Toutes mes notes sont correctes à l'exceptions de deux cartons (3 et 4 à cause d'un souci technique de ma part pendant l'épreuve) qui m'ont fait plonger la moyenne.

Cependant je suis prise en Master 2 en alternance pour la rentrée (avec une entreprise dont le contrat est signé). Le début de mon contrat est fixé au 1er septembre.

Je ne sais pas quoi faire ! Je suis totalement perdue, est-il possible de demander des points de jury ? Dois-je contacter le doyen ? Que faire ?

Merci pour vos réponses.

Par **marianne76**, le **04/07/2020** à **23:26**

Bonjour s'ils avaient voulu vous donner des points jury ils l'auraient fait lors de la délibération . Chaque est délibéré et plus particulièrement des cas comme le votre.

Le doyen n'a rien à faire dans cette galère le jury est souverain .

Vous pouvez toujours saisir le président de jury pour lui demander pourquoi vous n'avez pas été rattrapé (il peut y avoir différentes raisons)

Donc conclusion il faut que vous repassiez septembre

Par **étudiante en droit 21**, le **19/09/2020** à **04:04**

Bonjour,

Étant en 1 ère année de licence droit, j'ai pu valider mon S2 à 10,19, cependant j'ai obtenu seulement 9,40 pour mon S1 en ayant validé aucune matière fondamentale (9 pour chacune d'elles). En compensant les deux semestres j'obtiens donc une moyenne de 9,798. Pensez-vous que je puisse demander l'aide du jury afin d'obtenir quelques points supplémentaires? Si, oui comment les contacter?

Merci de votre aide.

Par **marianne76**, le **19/09/2020** à **09:18**

Bonjour

Le jour de la délibération c'est le jury décidera si oui ou non il vous les accordera sans que vous ayez à faire une quelconque . Vous êtes assez loin et vu la structure des notes je ne suis pas optimiste .

Je ne vous conseille pas de ne contacter les membres du jury, ce ne serait pas bien pris .

Par **Isidore Beautrelet**, le **19/09/2020** à **09:59**

Je rejoins Marianne !

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **19/09/2020** à **10:25**

Bonjour,

En général, même si ce n'est pas une règle absolue, les notes sont remontées à la condition que l'élève soit à 0.2 maximum de la moyenne, et ce n'est pas obligatoire du tout, vous pouvez donc rater votre année à 0.21 près comme à 0.11 près.

C'est à la discrétion du jury qui d'une part, va considérer si vous êtes en LD1/2/3, ils sont un peu plus coulant en LD1, considérant sans doute qu'il faut le temps de prendre le rythme ou autre mais, encore une fois, le delta est infime et souvent contenu dans le delta entre 9.8 et 10.

Sont aussi pris en compte les résultats passés, le comportement de l'étudiant en TD etc...

Par **Isidore Beautrelet**, le **20/09/2020** à **07:53**

Effectivement, de nombreuses facs se fixent un maximum de 0.2 point car cela correspond aux points que peut gagner un étudiant inscrit dans une unité libre d'enseignement.

Quoique à Aix-Marseille, certains engagements associatifs pourraient permettre d'obtenir 0.5 point bonus ? <https://www.valeursactuelles.com/societe/luniversite-daix-marseille-la-propagande-egalitaire-est-valorisee-par-des-points-de-bonus-123804>

Perso, j'aurais plutôt préféré que l'on accorde un tel bonus aux étudiants contraints de travailler durant leurs études

Par **Noemie 9898**, le **27/09/2020** à **07:54**

Bonjour je me permets de vous interpeller pour une question bien particulière, voilà je suis dans une situation très délicate je suis actuellement en troisième année de licence de droit j'ai validé tous mes blocs hormis celui de fondamentales du 1er semestre, ce qui fait que je me retrouve avec une moyenne de 9,6. Ce premier semestre je l'ai passé avec de grosses difficultés j'ai perdu mon papa durant l'année ce qui m'a énormément affecté pendant le reste de l'année. Je voulais savoir quels étaient mes recours et mes possibilités de demandes possibles pour faire valoir ma situation ? Un redoublement serait pour moi une épreuve supplémentaire très difficile à gérer

Merci beaucoup

Par **Isidore Beautrelet**, le **27/09/2020** à **09:39**

Bonjour

Tout d'abord, je vous adresse mes sincères condoléances

Ensuite pour être honnête, il faut avoir ce redoublement comme une opportunité de rebondir.

En effet, admettons que vous faisiez un recours et que vous obteniez gain de cause (ce qui est très peu probable), vous allez obtenir votre licence avec des points de jury. Cela sera plus un handicap car vous aurez des chances infimes d'intégrer un M1. D'ailleurs les sélections étant terminées pour cette année, il va falloir attendre l'année prochaine pour candidater.

Alors que si vous redoublez cette année et que vous validez vos majeures du S1, cela convaincra d'avantage les jury de M1, d'autant plus si vous expliquez la cause de votre redoublement dans votre lettre de motivation.

Bref, il ne faut pas voir ce redoublement de façon négative, cela vous permettra au contraire de mettre plus de chance de votre côté pour intégrer un M1 en démontrant que vous avez amélioré vos résultats.